

## **Conseil d'administration de la fondation d'Aguesseau du 27 mars 2018**

Après l'approbation du procès verbal du conseil d'administration du 20 décembre 2017 les points suivants ont été abordés :

### **I - Renouvellement du bureau de la fondation**

Élection du (de la) vice-président(te) : Janine Stern de l'USM est élue en remplacement de Dounia Zaouche de la CGT,

Élection du (de la) secrétaire : Régis Verhaeghe représentant de la MMJ est élu,

Élection du (de la) trésorier (rière) : Valérie Perroux de C.Justice est élue en remplacement de Christophe Pavan qui a quitté le ministère de la Justice.

### **II - Point d'information sur le budget prévisionnel 2018**

Dans la subvention de 8 000 000 d'€ le montant de la PIM (subvention interministérielle) de 772 200 € est inclus alors que la fondation pensait que cette subvention venait s'ajouter.

Un nouveau budget sera donc présenté lors du prochain conseil d'administration de juin 2018.

### **III - Suivi des activités**

1) Les suivis financiers et de trésorerie ont été arrêtés au 28 février 2018.

Baisse de 4,5% des Cafï avec un montant moyen de l'aide de 1 047 €. Les tendances 2018 suivent les tendances 2017.

2) Un bail pour un nouveau logement de type de T3 en colocation à Nanterre est prévu à la date du 1<sup>er</sup> juin. Cela portera à 12 le nombre de logements en colocation à Nanterre.

3) Séjours jeunes hiver

En baisse de 26 % depuis 2004 avec une baisse continue de 2008 à 2014 (870 à 532). En 2017, 506 inscriptions. Cette baisse a été constatée par tous les opérateurs. En 2018, la fondation a opéré un resserrement de l'offre et un renforcement du nombre de séjours à la neige.

4) Vacances familles

Parmi les nouvelles locations proposées la Baie de Somme enregistre un taux de réservation de 6,25 % et l'offre en demi-pension est très mitigée. En revanche Vendres (Hérault) a déjà un taux de réservation de 76 %. La CFDT a proposé de faire bénéficier les places inoccupées aux familles les plus modestes et à des tarifs très bas. Les familles pourraient être repérées par les assistantes sociales et leur dossier présenté lors d'une «commission». À étudier. La présidente a émis un avis favorable. Un point d'étape sera fait à la mi-mai en ce qui concerne ces locations.

### **IV - Suivi budgétaire**

Baisse des charges d'exploitation. En revanche la fondation va devoir engager des travaux dans les

chambres et les S-d-Bains de l'hôtel des Bains à Saint-Cast-le-Guildo (Côtes d'Armor) suite à la détection d'un champignon, la mérérule, qui gangrène les boiseries des fenêtres, des charpentes...



*La contamination par la mérérule, un risque à ne pas négliger.*

La principale préoccupation de la fondation est de construire un budget en fonction des moyens dont elle dispose. Pour cela elle a besoin de connaître ces moyens, une allusion à la subvention versée par l'administration.

#### **V - Modification des prestations mises en œuvre par la fondation au bénéfice des agents du Conseil d'État et de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA)**

Le Conseil d'État a adressé le 2 février un courrier à la fondation pour que le montant des prestations soit augmenté :

- prêt d'accession à la propriété de 5 000 € à 11 000 €,
- réévaluation des secours alimentaires de 400 € à 500 €,
- augmentation des secours, actuellement de 1 100 €, qui pourraient atteindre un montant maximum de 3 300 €.

Pas d'opposition de la part des membres du conseil d'administration.

#### **VI - Bail de Belle-Île-en-Mer**

Renouvellement du bail et décision à prendre pour abandonner définitivement ce lieu.

#### **VII - Restauration au palais de justice des Batignolles**

La fondation est en possession des lieux depuis le 26 mars et les personnels de Sodexo ont été formés à l'utilisation des matériels. Le premier repas sera servi le 16 avril. La fondation ne sait toujours pas si elle doit payer un loyer à l'administration.

#### **VIII - L'arbre de Noël des enfants des personnels du Millénaire**

La présidente de la fondation a été saisie par le SG pour la prise en charge en 2018 l'arbre de Noël des enfants des personnels de l'administration centrale. Une exception que la CFDT avait dénoncé en 2016 lors d'un CNAS. Il avait été acté que le SG s'en chargerait. Toutes les organisations syndicales se sont donc opposées à cette possibilité arguant que dans les régions les associations locales organisaient leur arbre de Noël.

Le lien sur le site de la fondation où vous pouvez vous inscrire :

<http://www.fda-fr.org/>

Le représentant au conseil d'administration de la fondation d'Aguesseau,

Jean-Jacques Vêtu.